

CM1 · FICHE 163734

Relier une définition à un métier

Objectif, prérequis et matériel

Savoir relier une définition à un métier.

Prérequis à vérifier : Faire expliquer le premier exemple. Ajuster la séance au travail déjà mené en classe.

Matériel : Fiche élève et corrigé, Crayon et feuille, Ordinateur ou tablette facultatif

Durée proposée : 75 minutes.

Séance 1 — Découvrir et verbaliser (20 min)

1. Présenter l'objectif : Savoir relier une définition à un métier.
2. Faire observer cet exemple : Quel métier désigne une personne qui prépare et cuit le pain ?
3. Demander comment chercher avant de révéler la réponse.
4. Institutionnaliser : Une définition donne les caractéristiques essentielles d'un mot. On la lit jusqu'au bout avant de choisir.
5. Réaliser deux questions du niveau « Je découvre ».

Séance 2 — S'exercer et expliquer (25 min)

1. Rappeler les étapes : Lis la phrase complète. / Repère le sujet, le nom ou l'indice utile. / Applique la règle et relis ta réponse.
2. Faire produire individuellement quelques réponses du niveau 2.
3. Comparer deux démarches sans nommer les élèves.
4. Travailler un corrigé proposé au niveau 3.
5. Adapter le groupe selon les erreurs effectivement observées.

Séance 3 — Évaluer puis remédier (30 min)

1. Proposer le bilan sans indices et différer la correction.
2. Demander une explication sur un exemple représentatif.
3. Lire le corrigé et reprendre la règle utile.
4. Proposer une nouvelle question sur la même notion.

5. Planifier une courte reprise lors d'une prochaine séance.

Différenciation

Reconnaître une réponse parmi des propositions et utiliser un modèle.

Produire une réponse sans choix lorsque le format le permet.

Vérifier une réponse proposée, la corriger et retrouver sa justification.

Trace écrite

Une définition donne les caractéristiques essentielles d'un mot. On la lit jusqu'au bout avant de choisir.

Évaluation et remédiation

Bilan de six questions au maximum, selon la banque, sans correction immédiate ; noter les démarches et pas seulement le total.

Corrigé des exercices

1. Quel métier désigne une personne qui prépare et cuit le pain ?

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

2. Quel métier désigne une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque ?

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

3. Définition : « Personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque ». Retrouve le métier.

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

4. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « organise les prêts et les collections d'une bibliothèque » ?

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

5. Quel métier désigne une personne qui prépare des pâtisseries ?

Réponse : pâtissier

Un pâtissier est une personne qui prépare des pâtisseries.

6. Quel métier désigne une personne qui répare des chaussures ?

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

7. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « vend et compose des bouquets » ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

8. Quel métier désigne une personne qui répare des montres et des horloges ?

Réponse : horloger

Un horloger est une personne qui répare des montres et des horloges.

9. Définition : « Personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle ».
Retrouve le métier.

Réponse : cuisinier

Un cuisinier est une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle.

10. Quel métier désigne une personne qui crée des images pour accompagner un texte ?

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.